

INTRODUCTION

La présente notice accompagne la carte des aménagements hydroagricoles et fait la synthèse des données qui y figurent. A la différence des années précédentes, la carte est composée de 2 feuilles complémentaires, chacune à l'échelle 1/250.000. Cette forme a été adoptée pour permettre une représentation plus commode de l'ensemble des périmètres du bassin compte tenu du nombre important et croissant de sites. Sur la première feuille figurent tous les périmètres des secteurs de Rosso et Boghé en rive droite et ceux des délégations de Dagana et Podor en rive gauche. La seconde couvre les secteurs de Kaédi et Gouraye, et les délégations de Matam et Bakel et le Haut-Bassin.

Les données qui y sont présentées ont été collectées dans la deuxième quinzaine du mois de juillet. Pour la rive gauche, elles ont été complétées après une deuxième mission de collecte et après confrontation avec les chiffres de la SAED au mois de septembre¹⁾. Cependant, elles sont inférieures à ces derniers de 816 ha pour la simple raison qu'elles ne prennent en compte que les aménagements réalisés et équipés.

Sur cette base, le recensement ainsi effectué montre qu'en termes de superficie nette irrigable, les périmètres aménagés en maîtrise totale de l'eau couvrent 47 290 ha répartis entre 882 sites contre 42 234 ha (760 sites) en 1985.

SITUATION D'ENSEMBLE

La répartition entre les 3 pays et les différents intervenants est donnée dans le tableau ci-dessous.

1) Il est prévu un deuxième passage dans le Delta Mauritanien pour évaluer les périmètres réellement équipés parmi le secteur non encadré (privé).

TABLEAU 1 - Répartition des superficies aménagées en 1986 entre les pays et entre les principaux intervenants

Pays	Intervenants	Superficies aménagées en 1986		Autres
		en 1985 (1)	TOTAL	
MALI		388. ha (1%)	448 ha (100%)	356 ha (79,5%) (1%)
MAURITANIE		8132 ha (19%)	10.404ha (100%) (22%)	4959 ha (48%) (16%)
SENEGAL		33710 ha (80%)	36.438 ha(100%) (77%)	25978 ha (71,3%) (83%)
ENSEMBLE BASSIN		42230 ha (100%)	47.290 ha (100%)	31293 ha (66%) (100%)
				15997 ha (34%) (100%)

La part de la rive gauche a relativement diminué par rapport à l'année précédente (77% contre 80% de l'ensemble en 1985) alors que celle de la rive droite a progressé dans le même temps (22% contre 19% en 1985). Le haut bassin stagne toujours à 1%.

Au Mali et au Sénégal, les Sociétés Nationales de développement contrôlent respectivement 79,5% et 71,3% des superficies aménagées. En Mauritanie, ce taux ne représente que 49%.

La répartition entre les types de périmètres selon le mode d'en-cadrement et entre les différents secteurs géographiques est donnée respectivement dans les tableaux 2 et 3.

1) Pour plus de détails, se reporter à la situation de 1985. Voir également en annexes les tableaux I et III.

Tableau 2. Répartition de la SNI selon le type de périmètres et le mode d'encadrement.

• Sociétés nationales de développement	
Grands et moyens périmètres	14 486 ha (30,6%)
Petits périmètres	16 807 ha (35,5%)
	<hr/>
	sous total
	31 293 ha (66,1%)
• M'Pouré	1 400 ha (3 %)
• Petits périmètres privés	2 994 ha (6,3%)
• Foyers (encadrés et non encadrés)	3 762 ha (8 %)
• Agro-industries	7 660 ha (16,2%)
• Recherche agronomique	181 ha (0,4%)
	<hr/>
	sous total
	15 997 ha (33,9 %)
	TOTAL
	47 290 ha (100 %)

Les tableaux 2 et 3 montrent :

- la nette progression des petits périmètres villageois encadrés par les sociétés nationales de développement par rapport aux grands aménagements. Ils sont passés de 14 416 ha en 1985 à 16 807 ha en 1986 soit 2 391 ha (16,6%) de plus.

- la contribution remarquable des petits périmètres privés et des foyers. Les premiers enregistrent notamment 116% comme taux d'augmentation (2 994 ha en 1986 contre 1 384 ha l'année précédente) et les seconds 22,8% (3 762 ha en 1986 contre 3 064 en 1985).

- que le déséquilibre entre le Delta et les autres secteurs du Bassin persiste toujours ; la forte augmentation enregistrée dans le delta s'explique pour l'essentiel par la prolifération des petits périmètres privés.

Tableau 3 : Evolution de la SNI selon les zones géographiques du Bassin du Fleuve Sénégal

	SNI (ha) 1985	SNI (1986)	Ecarts (ha)
Delta	27 441 (65 %)	30 028 (64 %)	+ 2 787 (+ 10,1%)
Moyenne Vallée	12 888 (30,5%)	14 721 (31,1%)	+ 1 833 (+ 14,2%)
Haute Vallée	1 517 (3,6%)	1 893 (4 %)	+ 376 (+ 24,8%)
Haut-Bassin	388 (1 %)	448 (1 %)	+ 60 (+ 15,3%)
Ensemble Bassin	42 234	47 290	+ 5 056 (+ 12 %)

Au total, au niveau du bassin les superficies aménagées sont passées de 42 234 ha à 47 290 ha soit 5 056 ha de plus.

BILAN 1985/1986

Les contributions respectives du Mali, de la Mauritanie et du Sénégal à l'augmentation sont 60 ha, 2 272 ha et 2 728 ha. 53% (2683 ha) de la superficie additive sont à mettre à l'actif des sociétés nationales de développement.

Au Mali, on enregistre 2 créations et une extension correspondant à 60 ha. En réalité, l'aménagement de ces superficies a été réalisé en dehors de l'OVSTM qui est l'organisme chargé de l'encadrement des périmètres du haut-bassin.

En Mauritanie, les privés ont réalisé 725 ha de nouveaux périmètres ; avec les foyers ils totalisent 1 417 ha, soit 62,4% de la superficie totale aménagée en rive droite en 1986. La décision¹⁾ prise par le Gouvernement mauritanien et qui vise à encourager l'exploitation des terres explique pour beaucoup cette multiplication de petits périmètres privés.

1) Suite à la réunion interministérielle des 24 et 25 juillet, une circulaire du Ministère de l'Intérieur (N° 20 du 19/7/1985) permit aux Gouverneurs et Préfets d'accorder des autorisations d'exploiter à titre précaire et révocable. Elle a eu pour conséquence une multiplication des demandes de terre et un développement rapide et anarchique (absence de schéma) des périmètres privés, notamment dans le secteur de Rosso Keur-Macène.

Etant donné que la construction de ces périmètres n'est suivie par aucun organisme, il sera nécessaire de procéder à un second recensement à la fin de la campagne d'hivernage pour identifier les périmètres réellement équipés pour exploiter. Quand à la SONADER, elle a à son actif 855 ha (37,6% du total aménagé) dont 365 ha d'extension et 494 ha de nouveaux périmètres ; elle réalise ainsi 81,4% de son objectif d'aménagement qui est de 1 740 ha.

Au Sénégal, l'augmentation des superficies est due exclusivement à l'aménagement de petits périmètres (tous types confondus). Les superficies additives aménagées par la SAED couvrent 1 768 ha dont 1 665 ha pour les nouveaux périmètres et 103 ha d'extension, dans le même temps, les superficies en regression passent de 11 ha à 119 ha. Au total, la contribution de la Société à la progression des superficies aménagées en rive gauche représente 65%. A noter que dans cette contribution 658 ha ont été réalisés dans la délégation de Matam grâce à la collaboration entre la SAED et le Génie Militaire.

En définitive, pour 1986, l'objectif d'aménagement de la SAED qui est de 6 955 ha a été réalisé à 25,4%.

Quant aux autres intervenants de la rive gauche, leur contribution est loin d'être négligeable ; en particulier, les Privés ont aménagé au cours de cette année 885 ha soit 29% de plus que l'année précédente.

CONCLUSIONS

En 1986, les superficies aménagées au niveau du Bassin ont progressé de 5 060 ha. La contribution des sociétés nationales de développement correspond à 2 683 ha ; ce qui est inférieur à la norme fixée par le plan indicatif de l'OMVS (3 500 ha/an).

Cette forte augmentation est due à la fois à l'action des Sociétés nationales de développement mais aussi à l'effort considérable des autres intervenants notamment les Privés. Les Etats devraient désormais prendre en considération la contribution du secteur non étatique en l'incluant dans les programmes d'aménagements.

Si au niveau de la SONADER les périmètres ont été relativement tenus dans un bon état de fonctionnement (4 ha de régression pour la SONADER), il n'en est pas de même au niveau des périmètres encadrés par la SAED (119 ha de régression).

Au Mali, bien que les 60 ha aménagés se trouvent dans le secteur d'encadrement de l'OVSTM, cette dernière ne contribue pratiquement pas à l'augmentation des superficies aménagées en raison des difficultés financières chroniques déjà signalées dans différents rapports.

Si l'initiative privée est à encourager en ce qui concerne l'aménagement des terres du bassin, il reste que la construction de petits périmètres privés dans le delta rive droite ne se fait pas selon un schéma directeur d'aménagement. Il s'en suit une prolifération de périmètres non conformes qu'il faudra sans doute détruire tôt ou tard et reconstruire selon des normes adéquates. La recherche constante d'une meilleure utilisation des ressources disponibles impose l'arrêt immédiat d'une telle pratique qui, à coup sûr, contribuera à augmenter les coûts d'aménagement.

A N N E X E S

TABLEAU 1. EVOLUTION DES SNI (ha) ET PERIMETRES IRRIGUES DU 01/07/85 AU 01/07/86

Pays et mode d'encadrement	1985		1986		ECART 1985-1986				ECART TOTAL (ha)	Nb. P.	
	SNI (ha)	Nbre P.	SNI (ha)	Nbre P.	Extension (ha)	Création (ha)	Régression (ha)	Transfert (ha)			
<u>MALI</u>											
OVSTM	296	17	356	19	18	42	-	-	+ 60	+ 2	
Recherche Agro + fermes	60	3	60	3	-	-	-	-	-	0	
Privés + Jardins	28	2	28	2	-	-	-	-	-	0	
Périmètres forestiers	4	1	4	1	-	-	-	-	-	0	
Ensemble MALI	388	23	448	25	18	42	-	-	+ 60	+ 2	
<u>MAURITANIE</u>											
SONADER	4 104	125	4 959	144	365	494	4	-	+ 855	+ 19	
M'Pourrié	1 400	1	1 400	1	-	-	-	-	-	0	
Encadré/non encadrés	1 493	43	2 185	53	468	319	95	-	+ 692	+ 10	
Recherche agro.	84	4	84	4	-	-	-	-	-	0	
Privés + jardins	1 051	29	1 776	44	-	725	-	-	+ 725	+ 15	
Ensemble Mauritanie	8 132	202	10 404	246	833	1 538	99	-	+ 2 272	+ 44	
<u>SENEGAL</u>											
SAED	24 210	472	25 978	529	222	1 665	70	49	+ 1 768	+ 57	
Foyers	1 502	34	1 577	34	75	-	-	-	+ 75	+ 0	
Privés	305	24	1 190	43	-	885	-	-	+ 885	+ 19	
Recherche Agro.	33	2	33	2	-	-	-	-	-	0	
Agro-industries	7 660	3	7 660	3	-	-	-	-	-	0	
Ensemble Sénégal	33 710	535	36 438	611	297	2 550	70	49	+ 2 28	+ 76	
ENSEMBLE BASSIN	42 230	760	47 290	882	1 148	4 130	169	49	5 060	+ 122	

TABLEAU II. EVOLUTION DES SUPERFICIES NETTES IRRIGABLES (SNI) DU 01/07/85 AU 01/07/86
SELON LE PAYS ET LE TYPE DE PERIMETRES

TYPES DE PERIMETRES	PAYS	1985	1986	ECART 1985-1986 (ha)
		(ha)	(ha)	
MALI :				
Périmètres villageois		296	356	+ 60
Privés		28	28	0
Autres		64	64	0
Total MALI		378	448	+ 60
MAURITANIE				
Grands périmètres et moyens périmètres		2 529	2 886	+ 357
Périmètres villageois Enc. (SONADER)		2 975	3 473	+ 498
Foyers + Encadrés/Mission et non encadrés		1 493	2 185	+ 692
Privés		1 051	1 775	+ 725
Autres		84	84	0
Total MAURITANIE		8 132	10 404	2 272
SENEGAL				
Grands périmètres et moyens périmètres		13 000	13 000	0
Périmètres villageois encadrés (SAED)		11 210	12 978	+ 1 768
Foyers		1 502	1 577	+ 75
Privés		305	1 190	+ 885
Autres		7 693	7 693	0
Total SENEHAL		33 710	36 438	+ 2 728
ENSEMBLE BASSIN				
Grands périmètres + moyens périmètres		15 529	15 886	+ 357
Périmètres villageois encadrés		14 481	16 807	+ 2 326
Foyers		2 995	3 762	+ 767
Privés		1 384	2 994	+ 1 610
Autres		7 841	7 841	0
TOTAL BASSIN		42 230	47 290	+ 5 060

TABLEAU III. BILAN 1985 - 1986 - ENSEMBLE BASSIN

Pays	Société de Développement				Autres intervenants				Ecart Total (ha)
	Extension (ha)	Création (ha)	Régression (ha)	Total (ha)	Extension (ha)	Création (ha)	Régression (ha)	Total (ha)	
MALI	18	42	0	60	0	0	0	0	+ 50
MAURITANIE	365	494	4	855	468	1 044	95	1 417	+ 2 272
SENEGAL	222	1 665*	119	1 768	75	885	-	960	+ 2 728
ENSEMBLE BASSIN	605	2 201	123	2 683	543	1 929	95	2 377	+ 5 060

(*) Dans le cadre de l'Opération SAED-MILITAIRE, les travaux ont été réalisés par le Génie Militaire sur 568 ha au niveau de la délégation de Matam. Les tracés ont été réalisés par les aménagistes de la délégation.

TABLEAU IV

PERIMETRES IRRIGUES EN MAITRISE DE L'EAU
SITUATION DES SUPERFICIES NTTTES IRRIGABLES AU 01/07/86 PAR PAYS ET PAR TYPE DE PERIMETRES

PAYS TYPES DE PERIMETRES	MALI		MAURITANIE		SENEGAL		ENSEMBLE BASSIN	
	Ha	%	Ha	%	Ha	%	Ha	%
Grands Périmètres et Périmètres Moyens (CUMA et AUTRES)	-	-	2 886	6,1	13 000	27,5	15 886	33,6
Périmètres villageois encadrés	356	0,8	3 473	7,3	12 978	27,45	16 807	35,5
Périmètres privés + jardins	28	0,06	1 776	3,8	1 190	2,5	2 994	6,3
Foyers et périmètres non encadrés ou encadrés par Missions	-	-	2 185	4,6	1 577	3,32	3 762	8
Recherche agronomique	64	0,1	84	0,2	33	0,07	181	0,4
Agro-industries					7 660	16,2	7 660	16,2
T O T A L	448	0,9	10 404	22	36 438	77,1	47 290	100

TABLEAU V

PERIMETRE IRRIGUES EN MAITRISE DE L'EAU

NOMBRE ET REPARTITION DES DIFFERENTS SITES AU 01/07/86 PAR PAYS ET PAR TYPE DE PERIMETRES

Types de périmètres	Pays	Mali	Mauritanie	Sénégal	Ensemble
Grands périmètres et périmètres moyens		-	4 ! dont 1 Cuma!	35 ! dont 3 Cuma!	39
Périmètres villageois encadrés		19	141	494	654
Périmètres privés		2	44	43	89
Foyers et périmètres non encadrés ou encadrés par Mission		-	53	34	87
Recherche agronomique		4	4	2	10
Agro-industries		-	-	3	3
Total		25	246	611	882

TABLEAU VI

REPARTITION DES SITES ET SNI (ha) AU 01/07/86 PAR PAYS, PAR TYPE DE PERIMETRE
SELON LE SECTEUR D'ENCADREMENT DU BASSIN DU FLEUVE SENEgal

PAYS	MALI	MAURITANIE					SENEGAL					Total Bassin
		Rosso (ha)	Boghé (ha)	Kaédi (ha)	Gouraye (ha)	Total (ha)	Dagana (ha)	Podor (ha)	Matam (ha)	Bakel (ha)	Total (ha)	
TYPES DE PERIMETRES												
Grands et Moyens périmètres	-	1 400 (1)	743 (1)	743 (1)	-	2 886 (4)	11 619 (3)	1 381 (2)	-	-	13 00 (35)	15 886 (39)
Périmètres villageois encadrés	356 (19)	1 368 (65)	661 (30)	1 007 (32)	437 (14)	3 473 (141)	1 689 (41)	5 337 (208)	4 496 (203)	1 456 (42)	12 918 (494)	16 807 (654)
Périmètres Privés	28 (2)	1 741 (38)	9 (2)	26 (4)	-	1 776 (44)	1 110 (22)	46 (7)	34 (4)	-	1 190 (43)	2 994 (89)
Foyers et Périmètres Non encadrés ou encadrés	-	2 064 (47)	-	121 (6)	-	2 185 (53)	1 577 (34)	-	-	-	1 577 (34)	3 762 (87)
Recherche Agronomique	64 (4)	-	-	84 (4)	-	84 (4)	-	33 (2)	-	-	33 (2)	181 (10)
Agro-Industries	-	-	-	-	-	-	7 660 (3)	-	-	-	7 660 (3)	7 660 (3)
T O T A L	448 (25)	6 573 (151)	1 413 (33)	1 981 (48)	437 (14)	10 404 (246)	23 655 (143)	6 797 (219)	4 530 (207)	1 456 (42)	36 438 (611)	47 290 (882)

nb : Le nombre des sites correspondant est désigné ()